

La Poste : arrêter le massacre !

Le Conseil d'administration de la Société anonyme La Poste a adopté ce 19 décembre 2017 le « contrat d'entreprise » qui doit la lier avec l'Etat pour les 5 prochaines années et que le gouvernement doit co-signer en janvier. Il est temps d'y mettre un coup d'arrêt et ce gouvernement, qui se veut pratiquer l'équilibre, se doit d'arrêter le massacre !

Le projet de contrat part d'un constat évident : la diminution rapide du volume des lettres, du fait en particulier du courrier électronique : entre 2012 et 2016, il a perdu 18%. Pour plus que compenser cette réduction, les prix du timbre-poste rouge augmentent chaque année pour atteindre 0,95 € au 1^{er} janvier 2018 contre 0,66 en 2014 (+ 44%). Mais les dirigeants de La Poste – sans que ce soit dans leur contrat - vont beaucoup plus loin : fermetures de bureaux de poste, y compris dans les villes denses, même s'ils maintiennent identique le nombre de « points de contact » (en particulier dans les commerces) qui est inscrit dans la loi ; réduction des tournées des « facteurs » ; suppression de boîtes aux lettres jaunes et levée plus précoce du courrier (passée en plein Paris de 17h il y a quelques années à 16 h et dorénavant à 14h). Non seulement ils accompagnent la diminution du volume du courrier, mais ils l'orchestrent.

Pourtant la diminution du volume des lettres est compensée par une forte augmentation du trafic des colis, du fait du développement du commerce électronique (les livraisons ne se font pas par internet !).

D'autre part, les dirigeants de la Poste sont en train de détruire leur réel « avantage comparatif » : être le seul acteur de la société française présent physiquement en tout point du territoire et pouvant assurer un contact humain quasi-quotidien ! Certes la Poste tente de développer de nouveaux services prenant appui sur ce réseau universel, mais sans doute surtout pour éviter un « plan social » massif dans ce service public qui reste le principal employeur après l'Education nationale.

En fait, jamais ni le numérique, ni l'ouverture à la concurrence ne pourront remplacer ce lien social irremplaçable qu'assuraient les agents du service public. Il est temps de le sauver !

Pierre Bauby